

PRÉFET DE VAUCLUSE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Création d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Pernes-les-Fontaines (84)

Par arrêté du 8 janvier 2020, il sera procédé pour le compte de la société ENGIE PV CARRIERE SAINTE MARIE à une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, **du mercredi 29 janvier 2020 au jeudi 27 février 2020 inclus.**

Cette enquête portera sur :

- une demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Pernes-les-Fontaines.

Au terme de la procédure, **une autorisation préfectorale de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Pernes-les-Fontaines (84)** au titre du code de l'urbanisme, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Gérard BIDAULT, retraité de l'éducation nationale ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable sur internet à l'adresse suivante: <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html>

Le public pourra formuler ses observations :

> par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante :

ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> ;

> sur support papier, en mairie de Pernes-les-Fontaines (84), siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

> sur un poste informatique, en mairie de Pernes-les-Fontaines (84), aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Pernes-les-Fontaines – Place Aristide Briand - 84 210 Pernes-les-Fontaines, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

La commune du Vaucluse concernée est : Pernes-les-Fontaines.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Pernes-les-Fontaines

- mercredi 29 janvier 2020 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête),
- jeudi 13 février 2020 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 21 février 2020 de 14h00 à 17h00,
- jeudi 27 février 2020 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Pernes-les-Fontaines (84) et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le responsable du projet est la société ENGIE PV CARRIERE SAINTE MARIE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

-M. Iwen DORVAL – Chef de projets chez ENGIE Green – Tél : 04 99 52 85 15/06 85 68 42 23